Les Sentiers Bleus (association fictive de randonnée)

Exemple pédagogique fictif à reprendre et à adapter à votre situation.

Exemple pédagogique fictif. L'association, les personnes, les chiffres et les dates sont inventés.

Les Sentiers Bleus (association fictive de randonnée)
Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du dimanche 17 janvier 2027

Le 17 janvier 2027 à 14 h 30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la salle des fêtes (adresse fictive), sur convocation adressée par courriel le 26 décembre 2026, conformément à l'article 10 des statuts.

Présences : 42 membres présents et 9 représentés sur 87 membres à jour de cotisation, soit 51 voix. Le quorum statutaire du tiers des membres (29) est atteint.
Présidence de séance : Martine Roux (fictif), présidente. **Secrétariat de séance** : Karim Benali (fictif), secrétaire.

Ordre du jour

1. Rapport moral et rapport d'activité 2026
2. Rapport financier et approbation des comptes 2026
3. Budget prévisionnel 2027 et montant de la cotisation
4. Élection au conseil d'administration (trois sièges)
5. Questions diverses

Résolution 1 : approbation du rapport moral et du rapport d'activité 2026
Après présentation par la présidente, l'assemblée approuve les rapports.
Pour : 49. Contre : 0. Abstentions : 2. Adoptée.

Résolution 2 : approbation des comptes 2026
Après présentation par le trésorier, l'assemblée approuve les comptes de l'exercice 2026 et donne quitus au conseil d'administration.
Pour : 50. Contre : 0. Abstention : 1. Adoptée.

Résolution 3 : budget 2027 et cotisation
L'assemblée adopte le budget prévisionnel 2027 et fixe la cotisation annuelle à 25 € (inchangée).
Pour : 47. Contre : 2. Abstentions : 2. Adoptée.

Résolution 4 : élection au conseil d'administration
Candidats : Paul Lemoine (fictif), Inès Morel (fictif), Sylvie Garnier (fictif). Vote à bulletin secret, 51 votants.
Paul Lemoine : 48 voix ; Inès Morel : 46 voix ; Sylvie Garnier : 44 voix. Tous trois élus.

Questions diverses
Une adhérente propose une sortie accessible aux personnes à mobilité réduite. Le conseil d'administration étudiera la proposition lors de sa prochaine réunion (aucun vote).

La séance est levée à 16 h 50.

Fait le 19 janvier 2027.
Martine Roux, présidente : signature
Karim Benali, secrétaire : signature

Fin du procès-verbal.

Note interne, à ne pas joindre au PV Exemple fictif. Suite à donner : le nouveau conseil élira son bureau le 24 janvier. Si la composition du bureau change, déclarer les nouveaux dirigeants au greffe des associations avant le 17 avril 2027 et prévenir la banque.